



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire

Monsieur Didier HOUSSAYE,
Madame Pascale BIVILLE,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Claire LE TOURNEUR,
Monsieur Alain DULONDEL, Maires Adjoints

Monsieur Frédéric VIEUX,
Monsieur Guy DUPUIS, Délégués,

Madame Nadia ABDELAZIZ,
Monsieur Rodolphe CORRON,
Monsieur Jean DELAMARE,
Madame Juliette KARP,
Madame Marie LANGLET,
Madame Valérie LEFEBVRE,
Madame Jocelyne LECOINTRE,
Monsieur David LEMENAGER,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE,
Monsieur Christophe PAILLIER,
Monsieur Bruno CAUMONT, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Madame Josette LEBRETON-PALIER qui avait donné procuration à Mr David LEMENAGER.
Madame Valérie DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur Xavier CHIVOT.
Madame Marie-Claude JULLIEN qui avait donné procuration à Monsieur Alain DULONDEL.

Secrétaire de séance : Madame Marie LANGLET.

Assistait également à la réunion : Madame Patricia ETANCELIN, Secrétaire.

Convocation du 3 Septembre 2021.

Nombre de Conseillers présents : 20
En exercice : 23
Votants : 23

Monsieur le Maire précise que le prochain Conseil Municipal aura lieu le Lundi 13 Décembre 2021 à 18h30. Un autre Conseil Municipal sera peut-être programmé en Octobre ou Novembre suivant la procédure d'appel d'offres du projet d'agrandissement de la mairie.

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 30 Juin 2021 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 30 Juin 2021 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

II) S.I.E.G.E. : délibération sur des travaux.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le S.I.E.G.E. envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications Chemin du Moulin des Ponts.

Conformément aux dispositions statutaires du S.I.E.G.E. et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 34.833,00 €
- en section de fonctionnement : 12.083,00 €

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le S.I.E.G.E. dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise :

- **Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,**
- **l'inscription des sommes au Budget de l'exercice.**

III) S.I.D.E.A.L. : - Adhésion de Ménesqueville – modifications des statuts :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que par délibération en date du 24 Juin 2021, le Comité Syndical du S.I.D.E.A.L. a accepté l'adhésion de la commune de Ménesqueville, à compter du 1^{er} Janvier 2022.

Il convient par conséquent au Conseil Municipal d'accepter l'intégration de la commune de Ménesqueville.

Puis, Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de modification des statuts du S.I.D.E.A.L. au 1^{er} Janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **accepte l'intégration de la commune de Ménesqueville au S.I.D.E.A.L.,**
- **approuve le projet de statuts du S.I.D.E.A.L. au 1^{er} Janvier 2022.**

IV) C.D.C.L.A. : engagement sur des travaux de voirie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'après les travaux d'enfouissement des réseaux Résidence de l'Andelle, il sera nécessaire de procéder à la réfection de la chaussée et des cheminements piétonniers.

Pour la programmation des travaux de voirie en 2022 de la CDCLA, Monsieur le Maire fait part que ces travaux sont chiffrés à 240.000 €.

La participation de la commune (50 %) est arrêtée à 120.000 €. S'ajoute 10.000 € pour le relevé topographique, la reconnaissance des réseaux et le bureau d'études.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord pour réaliser en 2022 la réfection de la chaussée et des cheminements piétonniers de la Résidence de l'Andelle,**
- **s'engage à inscrire au Budget Primitif 2022 la dépense de 130.000 €.**

V) Prévention de la délinquance : charte de confidentialité.

Dans le cadre de la prévention de la délinquance, Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un projet de Charte de confidentialité. Celle-ci fait référence à la loi du 5 Mars 2007 et a pour but :

- de prévenir la délinquance chez les jeunes, d'améliorer la tranquillité publique, de protéger le plus en amont possible les personnes vulnérables.

La loi du 5 Mars 2007 contient deux dispositions relatives à l'échange de l'information aux fins de prévention de la délinquance, soit les articles 1 et 8.

La présente charte a pour objet, après rappel des dispositions de l'article 8 de la loi précitée, de préciser les règles et le contenu des échanges prévus dans l'article 1 de cette loi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à Monsieur le Maire pour signer la charte de confidentialité.

Monsieur le Maire indique qu'à la signature de cette charte, il sera mis en place un groupe de suivi destiné à lutter contre la délinquance comme suit :

- Monsieur David LEMENAGER,
- Monsieur Rodolphe CORRON,
- Monsieur Bruno CAUMONT,
- Madame Pascale BIVILLE,
- Monsieur Xavier CHIVOT,
- Monsieur Jean-Luc ROMET.

Monsieur Pascal CALAIS, Maire de Charleval, est coordinateur du groupe de travail. Les partenaires sociaux sont la gendarmerie, les services de l'Etat et les communes participantes :

- Charleval, Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Radepont, Perriers-sur-Andelle, Douville-sur-Andelle, Ménesqueville, Rosay, Vandrimare, Fleury-sur-Andelle.

VI) Exonération de la taxe foncière pour des nouvelles constructions :

Monsieur Le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois limiter ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 à L. 301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés.

Vu l'article 1383 du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 70 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.**
- **charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.**

VII) Cession à l'Euro d'une parcelle :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la demande de Monsieur Jean-Jacques METAYER, gérant de la SCI « Le Tourne Bride » qui souhaite acquérir la parcelle cadastrée section AE n° 253, sise à l'angle de la rue Blingue et de l'Avenue de la Gare, d'une superficie de 6 m² à l'Euro.

Monsieur Jean-Jacques METAYER prendra à sa charge les frais notariés afférents.

Monsieur le Maire indique que cette cession évitera dorénavant aux services techniques municipaux de tailler la haie de cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord, d'une part pour céder à l'Euro à Monsieur Jean-Jacques METAYER, gérant de la SCI « Le Tourne Bride », la parcelle cadastrée section AE n° 253 d'une superficie de 6 m², d'autre part, que les frais notariés afférents à cette cession soient pris totalement en charge par Monsieur Jean-Jacques METAYER,**
- **donne l'autorisation à Monsieur le Maire ou à Monsieur DULONDEL de signer l'acte notarié.**

VIII) Personnel :

a) Démission d'un agent :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de démission de Madame Nathalie WOLFF, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, qui quitte la commune de Romilly sur Andelle le 31 Août 2021 pour s'installer avec son conjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette démission et supprime de l'organigramme des agents communaux, un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

b) Augmentation horaire d'un agent :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Nathalie WOLFF sera remplacée par Madame Marina LEROY.

Compte-tenu ce remplacement, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de Madame Marina LEROY de 22h/semaine à 34 h/semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord d'augmenter la durée hebdomadaire de Madame Marina LEROY à 34h/semaine.

c) Mise en place d'un agent référent signalement :

Un agent référent signalement a été choisi parmi les agents communaux pour recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes :

- d'un acte de violence,
- d'un acte de discrimination,
- d'un acte de harcèlement moral,
- d'un acte de harcèlement sexuel,
- ou d'agissements sexistes.

Pour l'instant, nous avons nommé un agent. Nous verrons plus tard si nous pouvons travailler avec le Centre de Gestion pour un service mutualisé.

IX) Désignation d'élus pour siéger au Comité de Pilotage de Natura 2000 :

Un Comité de Pilotage des Sites Natura 2000 de la Vallée de Seine Amont nous propose, pour Romilly sur Andelle, une place de titulaire et une place de suppléant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- en titulaire : Monsieur Rodolphe CORRON,
- en suppléant : Monsieur Guy DUPUIS.

X) Communications et informations :

1) Agrandissement et rénovation thermique de la Mairie :

Monsieur le Maire fait part que le permis de construire a été obtenu le 3 Septembre 2021.

Nous devons prochainement lancer la procédure d'appels d'offres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de lancer la procédure d'appels d'offres et charge Monsieur le Maire de s'en occuper.

2) Clos des Cateliers :

Un nouveau lotissement est en cours. Il s'agit du « Clos des Cateliers » qui est actuellement en zone verte et, en accord avec la DDTM et le SPRAT, une procédure gratuite va être lancée pour le transformer en zone bleue.

Les parcelles concernées sont les 479, 577, 612 et 613.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'engager la procédure de transformation de ces parcelles de zone verte en zone bleue.

3) Remerciements :

Monsieur et Madame JEAN remercient la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de Monsieur Michel JEAN.

Madame Isabelle FOUET remercie la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de sa maman.

Monsieur François VIGOR, Maire d'Amfreville sous les Monts, remercie Monsieur Jean-Luc ROMET, Monsieur Xavier CHIVOT ainsi que les agents communaux pour l'organisation de la marche blanche du Samedi 31 Juillet 2021 en mémoire des quatre jeunes décédés.

Monsieur Jean-Bernard JUIN, Maire de Romilly la Puthenaye remercie la municipalité pour le don qui participera à la reconstruction de leur église ravagée par les flammes le 17 Avril dernier.

Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre de l'Outre Mer remercie la municipalité pour l'envoi de notre lettre mensuelle.

L'association Loto Passion remercie la municipalité dont Monsieur Xavier CHIVOT, Maire adjoint, et Monsieur Jean-Louis LEMARCHAND, gardien du complexe Louis ARAGON, pour l'organisation de leur week-end loto au complexe Louis ARAGON.

IPSOS remercie la municipalité pour les renseignements obtenus lors des élections régionales et territoriales.

Les associations l'Outil en Main de l'Andelle, Andel'Handicap, La Passerelle, Parent Simplement, Scouts et Guides de France remercient la municipalité pour la subvention de la commune.

Monsieur Jacques LE MAHO, membre du groupe de recherches archéologiques du Pays de Caux, remercie la municipalité pour la documentation utile lors de la visite de l'église du 12 Septembre, notamment Monsieur Xavier CHIVOT, pour sa disponibilité et son accueil.

4) Abécédaire – chronologie :

Un abécédaire des 53 activités proposées chaque semaine sur Romilly sur Andelle et une chronologie des 44 événements associatifs ou communaux ont été distribués dans les casiers des conseillers municipaux (tout cela sous réserve des normes sanitaires).

5) Service National Universel :

Un jeune de la commune fera 84 heures d'intérêt général avec les ASVP dans le cadre d'un stage, pour valider le Service National Universel.

6) Association France Alzheimer 27 :

Chaque 2^{ème} mardi du mois, une halte détente sera organisée à la salle du C.A.R.R.E. pour les aidants et les aidés par rapport à la maladie d'Alzheimer.

7) Fourniture du gaz naturel :

La commune a changé de fournisseur d'énergie. Nous arrêtons de nous fournir auprès de Gaz de Bordeaux pour travailler avec Engie Cofely.

8) Subvention de la Région Normandie :

Une subvention de 1000 € est attribuée par la Région Normandie à l'entreprise Dogs'Way au titre du dispositif « Impulsion Résistance ».

9) Inondations du 22 Juin 2021 :

Suite aux inondations du 22 Juin 2021, nous avons rencontré les responsables du SYMA pour leur demander de mettre en place des bassins le long de la RD 126.

Le Président, Monsieur Daniel BUQUET, envisage des actions qui demanderont du temps et de l'argent. Pour ces inondations, la commune de Romilly sur Andelle a été déclarée en catastrophe naturelle. Nous avons essayé de nous faire rembourser les frais engagés (travaux des entreprises et des agents communaux). Malheureusement, nous n'avons pas été retenus.

10) Réunion des commissions :

Nous avons réuni toutes nos commissions début Juillet :

- bilan, budget et actions 2021,
- 1ères idées pour 2022.

11) Evaluation des agents de la commune :

Pour faciliter les demandes de formation ou de promotion, nous réalisons toutes les évaluations des agents en Septembre.

12) Recrutements :

Deux annonces sont parues pour les remplacements de Monsieur Eric CARON, agent des services techniques et de Madame Patricia ETANCELIN, agent administratif.

Ces annonces sont sur Emploi Territorial et Panneau Pocket ainsi que dans la Lettre de Romilly d'Octobre.

13) Travaux rue des Jardins – Rue Blingue à Pîtres :

Des travaux d'aménagement de sécurité routière et d'extension de voirie rue des Jardins, des Moulins et Blingue sont en cours. Une petite partie concerne Romilly. La commune de Pîtres et la CASE prennent intégralement en charge ces travaux.

14) Agrandissement et rénovation thermique de la Mairie :

Dans le cadre de France Relance, l'Etat et le Département nous ont demandé de lancer les appels d'offres avant la fin de l'année 2021 pour pouvoir prétendre aux subventions de 40 % de l'Etat et de 10 % du Département.

15) Classe ULIS à Pîtres :

Un enfant de Romilly sur Andelle est scolarisé en classe d'ULIS. Une part forfaitaire de 658 € est demandée.

16) Mission IDS : statistiques 2021.

Sur les six premiers mois de 2021, 65 dossiers ont été traités au niveau urbanisme et IDS (8 CU, 29 DP et 28 PC).

17) CDCLA : nouvelles compétences.

Suite aux délibérations des communes de la CDCLA, deux nouvelles compétences ont été attribuées : la mobilité et le PLUi.

18) S.I.E.G.E. : enfouissement des réseaux Résidence de l'Andelle .

Une réunion a eu lieu avec les habitants de la Résidence le Mercredi 8 Septembre 2021 au complexe Louis ARAGON et les représentants du S.I.E.G.E. et de Eure Normandie Numérique. Nous avons déjà 28 accords sur 30.

19) GAZFIO : extension de l'entreprise.

Un parking de 130 places est prévu. Le permis a été déposé début Août et un agrandissement avec un bâtiment de 10.000 m² est prévu prochainement pour développer l'activité de l'entreprise Gazfio.

20) Comptabilité : nouveauté.

Les budgets étaient présentés de manière administrative sous la forme M14 et, pour s'approcher de la comptabilité privée, nous passerons en 2024 à la comptabilité M57.

21) Modification du PLU de Romilly :

L'approbation de la modification du PLU de Romilly sur Andelle, en date du 30 Juin 2021, est effective à partir du 6 Septembre 2021.

22) Zone d'activités de la CDCLA :

Le permis de construire a été déposé en Juillet 2021.

23) Réhabilitation des 40 logements de la Moineaudière :

Mon Logement 27 a déjà choisi les entreprises qui vont travailler pendant 1 an et demi à la réhabilitation. Les travaux devraient commencer fin 2021.

24) Agrandissement salle de vie de la RPA « La Potière » :

L'architecte retenu par Mon Logement 27 est Monsieur Christian MANIERE. Nous avons déjà fait plusieurs réunions avec lui. Nous en sommes au stade des esquisses. Le permis de construire devrait être déposé en Octobre.

25) Petites Villes de demain :

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les cinq communes concernées, le chef de projet et la CDCLA. Il y aura bientôt une réunion en Sous-Préfecture.

26) Nouveaux commerces :

Nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux commerçants :

- Monsieur AYMARD : boucher, charcutier, traiteur,
- Madame ANTONINI et Monsieur BERNIS : restaurant L'Evidence.

27) Dates des prochaines élections :

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 Avril 2022.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 Juin 2022.

Le bureau 2 sera toujours au C.A.R.R.E.

Pour cause de travaux de la mairie, le bureau 1 sera la Marelle.

28) Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire pour les écoles et le collège s'est faite les 2 et 3 Septembre.

29) CFA Sport :

Douze candidats sont retenus pour passer un BP JEPS. Cela permet l'ouverture du CFA Sport. Une convention sera signée entre la commune et l'association organisatrice.

30) Coups de pouce et coups de cœur :

La CDCLA soutient les associations touchées par le COVID en 2020 par des coups de pouce (1000 €) ou coups de cœur (2000 €).

31) Travaux réalisés :

Des stores ont été installés à la **Bibliothèque-Médiathèque** du côté sud. Nous avons aussi acquis un meuble BD.

Nous avons transformé notre local ERP (Etablissement Recevant du Public), situé à l'espace Condorcet, en **logement T2**. Un locataire est rentré début septembre.

Nos services techniques ont rebouché la fissure extérieure de la **bibliothèque**.

Tout le **câblage de la mairie** (téléphonie et Internet) a été remplacé pour être aux nouvelles normes.

Nous avons des défaillances au **niveau électrique à l'église**. Tout a été amélioré et contrôlé.

Une place est réservée au sol devant l'**ancienne mairie à Condorcet** pour permettre l'utilisation de cette salle.

Deux **stores** ont été posés dans nos **classes** à l'école Maurice Genevoix.

L'**abri vélo** de la Mairie qui avait été endommagé vient d'être remplacé par nos agents techniques.

Nous avons entretenu le socle du **Monument aux Morts**.

Les **boiseries du CARRE** ont été repeintes. Il nous a fallu une nacelle.

Du **matériel à moteur** a été acquis (2 débroussailleuses et une tondeuse).

Pour l'**éco pâturage au Marais**, 2 ânes sont arrivés pour brouter la roselière.

Nos services techniques ont repeint **deux salles de classe** au pôle scolaire élémentaire Louise Michel.

Nous avons aussi remplacé les **toilettes** de l'espace Louis Aragon.

En voirie, nous avons effectué au cimetière du haut un renforcement d'une **partie de l'allée centrale** qui était en mauvais état.

32) Activités communales passées :

Le Mercredi 14 juillet, c'était la **Fête Nationale**, nous avons commémoré l'évènement avec les Anciens Combattants et les Romillois. Vous étiez tous invités au Monument aux Morts de Romilly avec une revue du matériel des pompiers.

Le Dimanche 29 août, le départ de la **course cycliste Rouen-Gisors** a été donné à partir du vélo Jacques Anquetil. Nous avons mis à disposition de l'association la salle du CARRE pour l'organisation de l'évènement.

Le Dimanche 29 août, c'était le 77^{ème} anniversaire de la **Libération de la commune de Romilly/Andelle** avec l'UNC.

33) Activités communales à venir :

Le Vendredi 15 octobre à 19h30, nous aurons les **Lauréats Sportifs** avec des Lauréats de ROMILLY au gymnase de Fleury sur Andelle.

Le Vendredi 22 octobre à 18h, nous prévoyons les **Palmes Romilloises** à l'espace Louis Aragon.

Le Vendredi 26 novembre à 18h45, nous recevrons les jeunes de 15 à 17 ans pour la **cérémonie de la citoyenneté** à la mairie.

Le Dimanche 12 décembre à 15h, ce sera le **Noël de la commune** au complexe Aragon.

Le Mercredi 15 décembre à 12h, nous recevrons nos **employés communaux** au CARRE.

34) Activités associatives à venir :

Samedi 18 Septembre, Assemblée Générale de La Passerelle,
Samedi 18 et Dimanche 19 Septembre, Loto des Mille-Pattes,
Mardi 21 Septembre, Assemblée Générale de Vagabondages,
Vendredi 24 Septembre, Assemblée Générale de R.A.S.,
Samedi 25 et Dimanche 26 Septembre, Loto des Roses d'Automne,
Samedi 9 et Dimanche 10 Octobre, Loto de l'UNC,
Samedi 23 et Dimanche 24 Octobre, Loto de la MJC A.L.E.R.

35) Tour de table :

Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE témoigne d'un moment magique au piano à la bibliothèque par Raphaëlle, bénévole.

Monsieur Alain DULONDEL nous informe que la CDCLA va faire le tapis de la rue Saint-Georges : réfection complète fin Septembre ou début Octobre.

Monsieur Didier HOUSSAYE rappelle qu'au-delà du 15 Octobre, aucun article ne sera pris en compte pour le prochain bulletin municipal n° 84.

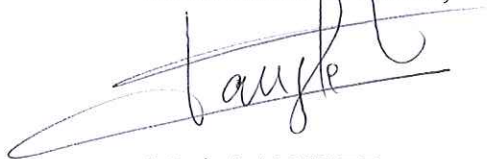
L'agenda 2022 sera livré fin Octobre et la distribution de celui-ci, du bulletin et des vœux du Maire se fera début Décembre.

Madame Claire LE TOURNEUR nous informe que la bibliothèque met en place le click and collect pour les personnes ne disposant pas du pass sanitaire obligatoire. La reprise des mercredis du cinéma se fera à partir du 3 Novembre.

Monsieur Xavier CHIVOT informe l'ensemble du conseil que la Fête de Septembre s'est bien déroulée avec un magnifique feu d'artifice.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h30.

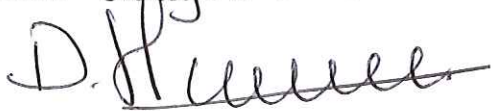
La secrétaire de séance,



Marie LANGLET



Le Maire,

Pova délégation du Maire


Jean-Luc ROMET